

Seconde réunion publique officielle

Didier LALOT : Commissaire enquêteur,
désigné par le tribunal administratif de Limoges,
« Organisateur et animateur » de la réunion.

PROGRAMME :
Rappel rapide de la procédure
Rappel rapide du projet par le demandeur et
commentaires en réponse aux contributions
reçues sur la plateforme
Échanges avec le public

Rappel général de la procédure

- Le projet présenté est instruit dans le cadre de la toute nouvelle forme de l'enquête publique dite « **consultation parallélisée** » (Loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023, Article L 181-1 du Code de l'environnement et décret 2024-742 du 6 juillet 2024)
- Durée totale de la **consultation du public : 3 mois**
- Toutes les autres **consultations officielles sont lancées en parallèle**
- Deux réunions publiques sont obligatoires : la première dans les 15 premiers jours, la seconde dans les 15 derniers jours de cette consultation
- Des permanences du Commissaire Enquêteur peuvent être organisées en complément.
- Le dossier du projet est disponible sur Internet
- Vos avis et commentaires sont à y consigner sur les pages dédiées, un courrier postal est aussi possible pour déposer vos contributions et remarques jusqu'à la fin de cette période de 3 mois.
- Ce site Internet dédié à cette consultation publique est enrichi, tout au long de la procédure, par les éléments qui sont transmis au Commissaire Enquêteur, par le public ou par les services consultés, ou peut-être, des compléments que le demandeur, porteur du projet, souhaite apporter.

Procédure pour cette U.V.E.

- Adresse Internet du site dédié : <https://consult-uve-saintpantaleon.fr>
- Consultation du public ouverte du 16 juin au 16 septembre 2025
- Le 20 juin 2025, première réunion publique de 15h à 18h
- Deux permanences ont été proposées en Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche les mercredi 9 juillet de 14h à 18h et mercredi 27 août de 14h à 18h
- Courrier postal à : M. le Commissaire enquêteur, Consultation UVE, Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche
- Ce vendredi 12 septembre 2025, seconde réunion publique, de 15h à 18h

Autres rappels de procédure

**Cette procédure de consultation n'est toujours pas :
ni un référendum...**

(Mon avis ne s'établira pas par le décompte du nombre des avis « pour » et des avis « contre »)

**ni orientée vers ceux qui parlent le plus fort...
mais l'attente d'arguments pour justifier des
éventuels besoins d'évolution du dossier.**

Mon rôle de commissaire enquêteur

Je suis nommé par **le tribunal administratif de Limoges**, cela garantit :

- Ma totale neutralité par rapport au porteur du projet
- Ma totale neutralité par rapport aux communes concernées
- Ma totale neutralité par rapport aux éventuels autres acteurs impliqués
- Ma position extérieure aux différents services de l'État en charge des instructions, administratives ou techniques, du dossier

Le Tribunal a aussi nommé une Commissaire Enquêtrice suppléante pour prendre ma suite si je devais ne pas pouvoir terminer la procédure.

Mon rôle de commissaire enquêteur

Aider à la bonne compréhension du projet par le public

- Pour permettre une expression complète et pertinente de celui-ci
- Prendre ainsi note de tous les avis et arguments exprimés
- Et me permettre de rédiger, en fin de procédure de consultation, un rapport et des « **Conclusions motivées** » à destination du Tribunal Administratif et des services instructeurs.

Je n'ai plus à formuler un avis « Favorable » ou « Défavorable » comme pour les anciennes procédures (Il n'était qu'indicatif).

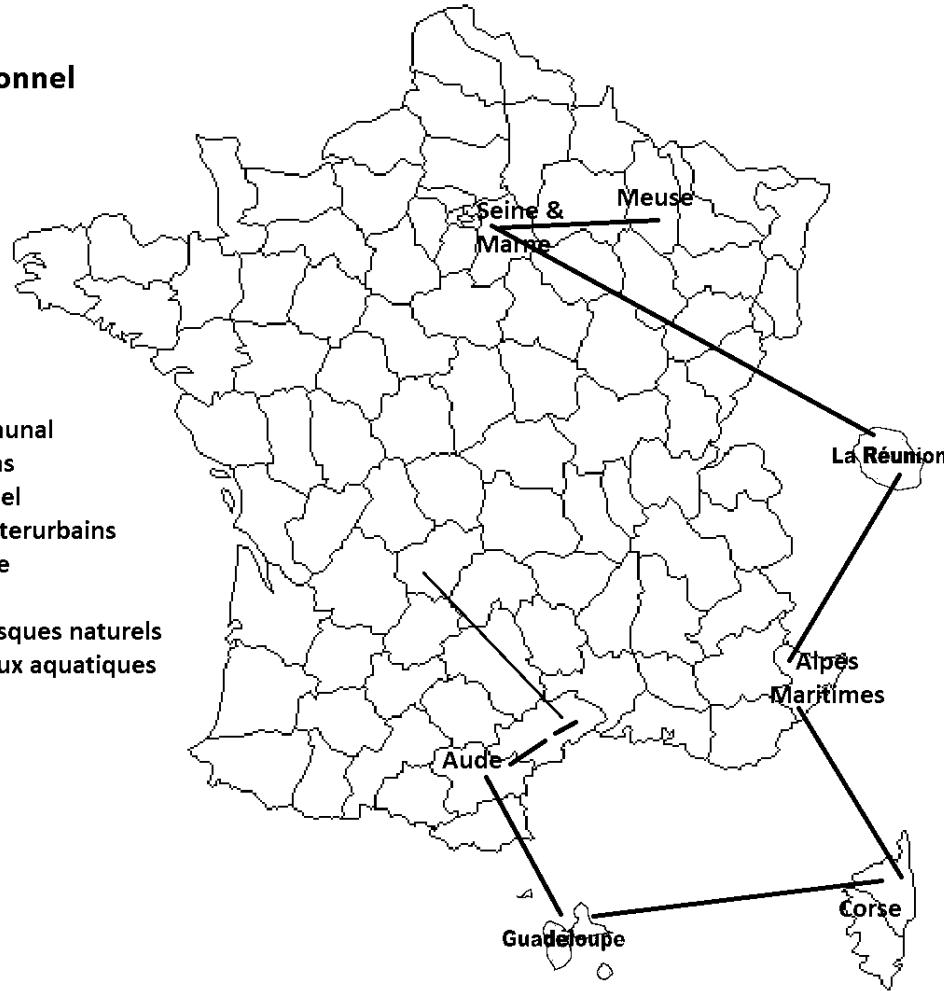
Qui suis-je ?

- J'ai eu mon diplôme d'ingénieur à 22 ans (*travaux publics, aménagement, environnement*)
- J'ai déjà piloté des enquêtes publiques comme pour la station d'épuration de Carcassonne, sur divers projets urbains dans l'Hérault, et pour une installation de stockage de déchets aussi dans l'Hérault

MAIS SI JE M'IMPLIQUE SUR CE PROJET, ce n'est surtout pas comme « expert », ni même en « technicien », mais en SIMPLE CITOYEN, COMME VOUS !

**Parcours professionnel
varié, structures,
territoires ou
thématiques**

Développement communal
Aménagements urbains
Urbanisme opérationnel
Transports collectifs interurbains
Exploitation de la route
Sécurité routière
Prise en compte des risques naturels
Préservation des milieux aquatiques
Prévision des crues



Organisation concrète de cette réunion

Merci de respecter une bonne discipline collective

- Respect mutuel : Silence dans la salle lors des prises de parole
- Économie des temps de parole pour permettre à tous d'avoir un moment pour sa propre expression

Vous avez le site internet pour écrire et argumenter vos avis et remarques, déposer des pièces en pdf, mais pouvez aussi les transmettre par voie postale si votre accès Internet est difficile.

Des documents ont été préparés par le porteur du projet pour vous aider, dans le suivi de cette réunion, dans la consultation du site pour comprendre le projet ou donner vos avis.

Pour pouvoir parfaitement consigner les préoccupations exprimées par chacun aujourd'hui, un enregistrement est organisé :

- Merci de ne parler que quand vous avez le micro,
- Merci aussi de vous présenter en ajoutant votre commune de résidence
- Je peux parfois prendre l'initiative de reformuler ou élargir la thématique ou le questionnement qui sera abordé, avec votre accord, bien sûr.

Parole rapide à la salle

Derniers rappels :

- **Ce dossier avait été validé comme « recevable et complet » par les services de l'État,**
- La consultation des différents services concernés dans l'instruction de ce dossier a aussi été lancée le 16 juin. Des retours ont été déposés sur la plateforme.
- Ce 12 septembre, le dossier a été un peu adapté : présence d'un glossaire de 15 pages, mise à jour de la pièce « Origine des déchets », et réponses aux avis des services consultés.

Mais avant :

Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir sur ce préambule de présentation de la démarche ou de l'organisation de cette réunion ?

Présentation par le porteur du projet

- Merci de ne pas interrompre cette présentation et de reporter vos questions pour après cette présentation.
- Je reprendrai la parole juste après pour engager cette phase d'échanges avec vous.

MERCI